

**BRAC**  
BUREAU DE RECHERCHE,  
ANIMATION ET CONSULTATION

3971, RUE BERRI  
MONTRÉAL, QC  
H2L 4H2

# Rapport d'activité

## Séance d'information des 4, 5 et 6 novembre 2025

Hydro-Québec

ÉQUIPE DE RÉALISATION

- Anita Ramacieri**
- Constance Ramacieri**
- Mathieu Emond**
- Frédérique Saint-Arnaud**

## Contexte

Dans le cadre du projet de poste de transformation électrique au centre-ville de Montréal, Hydro-Québec s'est engagée à aller à la rencontre de la collectivité dès l'étape d'avant-projet et de mener des consultations. Ainsi, elle a tenu, les 4, 5 et 6 novembre 2025, trois rencontres d'information auprès des résidentes et résidents vivant à proximité du site de l'Institut des Sœurs de Miséricorde, puisqu'il s'agit de l'emplacement choisi pour accueillir le nouveau poste électrique destiné à soutenir le développement du centre-ville de Montréal.

Les rencontres poursuivaient les objectifs suivants :

- engager un dialogue avec les personnes vivant à proximité de l'emplacement du futur poste ;
- présenter les grandes lignes du projet et répondre aux questions ;
- recueillir les premiers commentaires et suggestions ;
- établir un canal de communication privilégié.

## Déroulement

Les rencontres, d'une durée de 90 minutes, débutaient par une présentation de Pascal Monette, chef de projet, sur le nouveau poste électrique au centre-ville. La présentation visait les objectifs suivants :

1. Expliquer le contexte énergétique du centre-ville avec la demande grandissante en électricité, la nécessité de moderniser les infrastructures du réseau de transport ainsi que les limites actuelles du poste Berri, qui atteindra sa pleine capacité en 2030 et dont plusieurs équipements arrivent en fin de vie utile.
2. Présenter le site de l'Institut des Sœurs de Miséricorde, qui a été retenu pour accueillir le futur poste électrique en remplacement du terrain de BAnQ initialement envisagé, ainsi que la nouvelle approche de « poste pivot » adoptée par Hydro-Québec.
3. Fournir de l'information sur les engagements pris par Hydro-Québec, notamment i) assurer une cohabitation harmonieuse et sécuritaire du poste avec le milieu de vie des résidentes et résidents ainsi qu'avec les infrastructures avoisinantes, ii) favoriser une intégration urbaine, architecturale et patrimoniale de qualité et iii) atténuer les impacts temporaires liés à la période de construction.
4. Fournir de l'information sur les études environnementales à réaliser, le calendrier de réalisation préliminaire du projet, dont les activités de participation du public prévues pour la période automne 2025-hiver 2026.

À la suite de la présentation, les personnes participantes étaient invitées à poser leurs questions et à faire part de leurs préoccupations. Plusieurs membres de l'équipe de projet d'Hydro-Québec étaient présents pour répondre directement aux questions et recueillir les commentaires.

## Participation

Les séances d'information s'adressaient en priorité aux personnes résidant à proximité du site de l'Institut des Sœurs de Miséricorde, tout en demeurant ouvertes à quiconque se présentait pour y assister. Au total, 700 habitations situées dans le quadrilatère du site ont reçu une invitation à participer à l'une des séances d'information portant sur le projet de poste électrique au centre-ville.

Environ 80 personnes ont participé aux rencontres, certaines ayant même choisi d'assister à plus d'une séance. Outre les riveraines et riverains, plusieurs personnes représentant différents groupes et organisations ont également pris part aux discussions, notamment :

- le Comité logement Ville-Marie ;
- la Coopérative Testan ;
- la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent ;
- les associations citoyennes de Ville-Marie et du Village de Montréal ;
- la Société Saint-Jean-Baptiste ;
- Action Centre-Ville ;
- la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal ;
- la Société de transport de Montréal (STM) ;
- Leonardo Munoz, attaché politique de la députée Manon Massé.

Séance	Personnes participantes
Mardi 4 novembre, de 18 h 30 à 20 h	38
Mercredi 5 novembre, de 13 h 30 à 15 h	22
Jeudi 6 novembre, de 17 h à 18 h 30	22

*Tableau des personnes participantes*

## Synthèse des discussions

Cette section présente une synthèse des éléments qui ont été abordés lors des périodes d'échange des trois séances d'information. Les éléments sont regroupés par thème afin d'en faciliter la compréhension. Il s'agit :

- des enjeux concernant le projet de poste :
  - patrimoine et histoire du lieu ;
  - intégration urbaine du poste ;
  - plan directeur du site et arrimage des deux projets (projet de poste et projet de rénovation patrimoniale) ;
  - impacts du projet de poste sur la santé et la qualité de vie ;
  - impacts des travaux ;
- des enjeux concernant la démarche de participation du public :
  - nature et ampleur de la démarche ;
  - moyens de communication.

### Les enjeux concernant le projet de poste

#### Patrimoine et histoire du lieu

Plusieurs personnes participantes se sont montrées sensibles à l'engagement d'Hydro-Québec de rénover et de revaloriser une partie des bâtiments anciens sur le site. La rénovation ne doit toutefois pas se limiter à une opération superficielle de « façadisme » qui entraînerait la perte du corps des bâtiments. Pour plusieurs, l'idéal serait de pouvoir, à terme, redonner un accès public à ces espaces, compte tenu de l'importance du lieu dans l'histoire des femmes au Québec.

À ce sujet, les interventions ont mis de l'avant l'importance de valoriser l'histoire du lieu au-delà de la dimension patrimoniale du cadre bâti, soit la « mémoire du lieu ». Par exemple, les personnes participantes ont insisté sur l'importance de reconnaître et de transmettre l'histoire sociale et institutionnelle associée au site. En ce sens, il a été proposé qu'Hydro-Québec élargisse la liste des expertes et experts consultés, notamment en y intégrant des historiens et historiennes en plus des spécialistes du patrimoine. Bien qu'il soit nécessaire de se questionner sur les bâtiments anciens qui pourront être conservés et rénovés, il est essentiel de réfléchir collectivement à la manière d'assurer la préservation et la mise en valeur de l'histoire du lieu.

Pour certaines personnes, le projet porté par Hydro-Québec représente une occasion de redonner vie à ce lieu longtemps laissé à l'abandon, tout en respectant son importance patrimoniale et historique.

*« Si le terrain pouvait parler, il dirait qu'il y a des choses merveilleuses et de grandes souffrances qui sont passées par là. »*

#### Intégration urbaine du poste

L'intégration du futur poste de transformation dans son environnement urbain constitue une préoccupation majeure pour les personnes participantes qui résident à proximité de l'emplacement retenu. Plusieurs ont communiqué leurs craintes concernant la volumétrie du poste et ses impacts sur le paysage urbain et l'ensoleillement. À ce sujet, des demandes ont été adressées à la société d'État afin qu'elle tienne compte des différents contextes des rues du quadrilatère pour positionner les bâtiments, prévoir les dégagements et moduler les hauteurs. Enfin, quelques résidentes et résidents de la rue de la Gauchetière ont exprimé des inquiétudes quant aux répercussions possibles du projet sur la valeur de leurs propriétés.

Hydro-Québec a indiqué que la volumétrie précise du poste (empreinte au sol et hauteur) n'était pas encore déterminée. La société d'État s'est toutefois engagée à ce que les nouvelles constructions soient harmonisées avec le cadre bâti existant, notamment en veillant à ce qu'elles ne dépassent pas la hauteur des bâtiments avoisinants. L'équipe de projet a également affirmé être consciente des réalités propres à chaque rue et a confirmé que ces particularités seraient prises en compte dans la planification.

L'engagement de tenir un concours d'architecture a été bien accueilli par les personnes présentes. Certaines ont suggéré que ce concours porte non seulement sur le bâtiment du poste, mais aussi sur l'ensemble du quadrilatère, dans une perspective de plan directeur. D'autres ont exprimé le souhait que la population puisse être impliquée dans le processus, soit pour contribuer à définir les règlements du concours, soit pour participer à la sélection de l'équipe lauréate. Hydro-Québec a pris note de ces souhaits, tout en rappelant qu'il est encore trop tôt pour s'engager sur les modalités précises du concours.

*« Le poste s'implante sur un site exceptionnel dans un milieu construit. On compte sur votre compétence et la magie pour faire ça ! »*

#### Plan directeur du site et arrimage des deux projets (projet de poste et projet de rénovation patrimoniale)

Plusieurs questions des personnes participantes ont porté sur le plan directeur du site et l'arrimage du projet de poste de transformation et du projet de rénovation patrimoniale. Les personnes présentes ont notamment demandé des précisions concernant l'échéancier du projet de rénovation patrimoniale, son éventuelle intégration au concours d'architecture, ainsi que le rôle qu'Hydro-Québec entend jouer dans sa réalisation.

Au sujet des deux premiers points, Hydro-Québec a précisé que les deux projets sont autonomes, bien qu'ils soient chapeautés par un plan directeur. Le projet de rénovation patrimoniale demeure à définir en fonction des résultats des études en cours et des partenaires qui seront impliqués. Ainsi, il est trop tôt pour prévoir un échéancier. De la même manière, les balises du concours architectural restent à déterminer, même s'il est acquis que la conception devra tenir compte du contexte global du quadrilatère.

En ce qui concerne le rôle qu'entend jouer Hydro-Québec sur l'ensemble du site des personnes représentant différents groupes et organisations ont rappelé à Hydro-Québec l'existence de projets

autres pour le redéveloppement du site notamment ceux portés depuis plusieurs années par l'organisme le Quadrilatère de la Miséricorde. Elles se sont dites inquiètes d'être écartées du projet et aimeraient obtenir des engagements d'Hydro-Québec par rapport au volet résidentiel. À cet égard, Hydro-Québec a indiqué comprendre leurs préoccupations tout en soulignant que, à la phase d'avant-projet, il est trop tôt pour prendre des engagements qui concernent des usages autres que celui visé par le poste électrique. Hydro-Québec a précisé que plusieurs études sont en cours pour récolter des données qui permettront de brosser un meilleur portrait de la situation et de mieux envisager les possibilités. À ce jour, Hydro-Québec n'a pas l'intention de devenir maître d'œuvre du projet de rénovation patrimoniale et prévoit plutôt s'appuyer sur des partenaires pour en assurer la réalisation.

### Impacts sur la santé et la qualité de vie

Plusieurs personnes participantes ont soulevé des questions et des préoccupations concernant les impacts potentiels du poste de transformation sur leur santé et leur qualité de vie, notamment en lien avec les champs électromagnétiques, le bruit, les vibrations ainsi que les déplacements liés aux activités d'exploitation.

Sur ce premier point, Hydro-Québec s'est montrée rassurante en précisant que les niveaux des champs électriques et magnétiques en bordure des postes sont très faibles, comparables à ceux produits par les appareils électriques courants dans une maison. Elle a rappelé qu'aucun effet néfaste sur la santé n'a été démontré à de tels niveaux et que l'entreprise se conforme aux recommandations internationales les plus restrictives.

Pour ce qui est des vibrations émises par le poste, celles-ci devraient être très faibles, considérant que le poste est entièrement intérieur, c'est-à-dire que tous les équipements se trouveront dans le bâtiment. Le bruit émis proviendra uniquement des systèmes de ventilation visant à refroidir les transformateurs. Consciente des différentes réalités du contexte d'implantation, Hydro-Québec s'efforcera de positionner les ventilateurs dans les zones où le bruit ambiant est déjà plus important, notamment près du boulevard René-Lévesque. Dans tous les cas, Hydro-Québec précise qu'elle est tenue de respecter des normes sonores exigeant que les émissions demeurent à l'intérieur des seuils du bruit ambiant.

Certains riverains et riveraines craignent aussi que les mouvements du personnel et des camions de la société d'État nuisent à leur qualité de vie. À ce sujet, Hydro-Québec explique que les postes de transformations sont automatisés. Par conséquent, les interventions sur place se limiteront aux opérations d'entretien et de maintenance.

### Impacts des travaux

Finalement, les personnes participantes se sont dites inquiètes par la durée des travaux et par l'impact de ceux-ci sur leur quotidien. Certaines craignent de se retrouver « enclavées » dans leur propre quartier en raison des nombreuses entraves et des difficultés à trouver du stationnement.

Afin de limiter les impacts et les délais, des personnes participantes insistent sur la nécessité de coordonner les travaux avec les autres chantiers prévus dans le secteur. Elles demandent également que des mécanismes de communication efficaces soient mis en place pour les informer en temps réel de l'état de la situation. Hydro-Québec a reconnu la légitimité de ces préoccupations et a rappelé qu'une coordination des travaux existe déjà avec la Ville de Montréal. Des discussions sont également en cours avec la STM afin d'assurer un arrimage optimal des différents chantiers. La société d'État a confirmé son intention de déployer des outils de communication adaptés, tout en précisant que les riveraines et riverains seront invités, au moment opportun, à se prononcer sur les méthodes les plus appropriées pour les joindre.

Dans un autre ordre d'idées, certains riverains et riveraines appréhendent la dégradation de l'ambiance dans le quartier et les impacts visuels occasionnés par la présence prolongée du chantier. À ce sujet, Hydro-Québec a exprimé sa volonté d'améliorer l'aspect visuel des installations temporaires. Elle envisage notamment d'habiller une partie du périmètre du chantier d'une bannière

à caractère historique, présentant les éléments marquants de l'histoire du site, afin d'atténuer l'impact visuel sur les riveraines et riverains et sur les passants et passantes.

## Les enjeux concernant la démarche de participation du public

### Nature et ampleur de la démarche de participation du public

Les personnes participantes se sont également exprimées sur la démarche de participation elle-même. Plusieurs ont indiqué apprécier être informées tôt de la planification du projet par Hydro-Québec, dès l'étape d'avant-projet. Elles ont manifesté le souhait d'être impliquées régulièrement et de manière continue, y compris durant la phase de construction.

Plusieurs ont souhaité être impliquées à différents plans et ne pas seulement être informées. D'autres ont réitéré l'importance de concevoir une démarche inclusive qui permet de rencontrer tout le monde et pas seulement les riveraines et riverains afin que toutes les personnes intéressées puissent exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations.

Au sujet de la participation du public, Hydro-Québec mettra en place une démarche comprenant une variété d'activités, à plusieurs moments, visant à informer et à consulter la population. Les séances d'information et les rencontres avec les organismes communautaires et autres acteurs du secteur, dont les élus locaux, constituent le début de cette démarche. Hydro-Québec rappelle que le poste est encore à l'étape d'avant-projet et que le fait d'amorcer des activités de participation du public à ce stade constitue déjà une démarche exceptionnelle.

### Moyens de communication

En fin de rencontre, Hydro-Québec a questionné les riveraines et riverains sur les meilleures manières de les informer de l'avancement du projet. Les personnes participantes ont exprimé une forte préférence pour la tenue de rencontres en personne à intervalles réguliers, préférant ces moments à des initiatives en ligne comme un webinaire.

Par ailleurs, les personnes participantes ont souligné l'importance de regrouper l'ensemble de l'information sur un site Internet consacré au projet. Une infolettre pourrait aviser les personnes abonnées lorsque du nouveau contenu est mis en ligne.

Finalement, plusieurs personnes participantes recommandent la création d'une section « Foire aux questions » sur le site, où seraient rassemblées les réponses aux questions les plus fréquemment posées, ce qui contribuerait à améliorer la clarté et l'accessibilité de l'information pour l'ensemble de la collectivité.